

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le douze juin, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 07 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absent : Marc COUSSEAU

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 19-12062023-1 TRAVAUX ELECTRIFICATION PAR LE SDEI – La Puychallerie

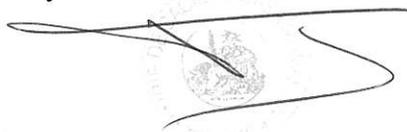
Le maire présente au conseil municipal des devis pour travaux de dissimulation et de sécurisation programmés par le SDEI au hameau de La Puychallerie.

Après examen des devis, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les devis suivants :

| Partie avec TVA communale | TOTAL HT | Part SDEI | Part communale HT | TVA | TTC | A charge de la commune |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------------|-------------------|--------------------|------------------------|
| Sécurisation Eclairage public | 18 300,00 € | 14 640,00 € | 3 660,00 € | 3 660,00 € | 21 960,00 € | 7 320,00 € |
| Dissimulation | 9 800,00 € | 6 272,00 € | 3 528,00 € | 1 960,00 € | 11 760,00 € | 5 488,00 € |
| | | | 7 188,00 € | 5 620,00 € | 33 720,00 € | 12 808,00 € |
| Partie avec TVA SDEI | | | | | | |
| Dissimulation | 47 800,00 € | 30 592,00 € | | 9 560,00 € | 57 360,00 € | 17 208,00 € |

Le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions relatives à ces travaux.

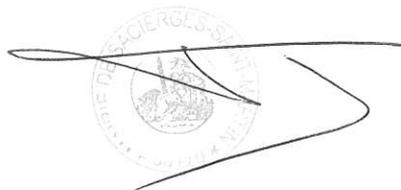
Le mercredi 13 juin 2023
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX



De la réception en sous-préfecture
Le : 15 juin 2023
Publié, affiché ou notifié le 15 juin 2023



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le douze juin, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 07 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absent : Marc COUSSEAU

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 20-12062023-2 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL

Suite à la validation des travaux d'électrification (délibération 19-12062023-1), le maire demande au conseil municipal d'effectuer une décision modificative au budget principal 2023, par vote d'augmentation de crédits.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide la décision modificative suivante :

- article 204182 : + 17 300 euros (dépense d'investissement)
- article 16411 : + 17 300 euros (recette d'investissement).

Le conseil charge le maire d'en informer le Service de gestion comptable du Blanc

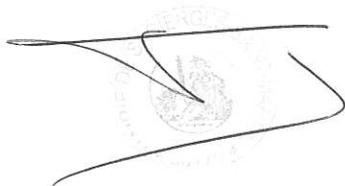
Le mercredi 13 juin 2023
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX



De la réception en sous-préfecture
Le : 15 juin 2023
Publié, affiché ou notifié le 15 juin 2023



M A I R I E D E S A C I E R G E S S A I N T M A R T I N EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le douze juin, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 07 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absent : Marc COUSSEAU

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 21-12062023-3 TRAVAUX DE VOIRIE 2022-2023

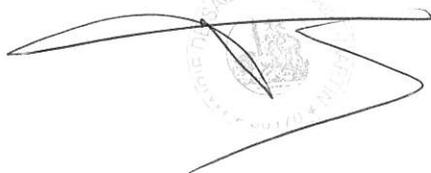
Le maire présente les devis du marché de travaux de voirie pour les années 2022 et 2023.

Après examen des devis et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le montant de travaux ci-dessous :

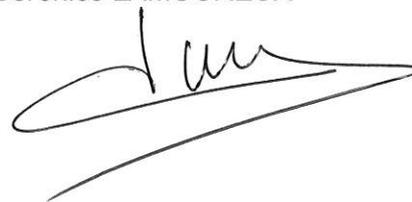
Coût prévisionnel des travaux HT : trente-huit mille euros (38 000 €)

Le conseil municipal choisit à l'unanimité des membres présents le bureau d'étude DB pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de mille neuf cents euros HT (1 900 €).

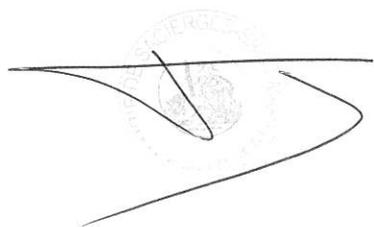
Le mercredi 13 juin 2023
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX



De la réception en sous-préfecture
Le : 15 juin 2023
Publié, affiché ou notifié le 15 juin 2023



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le douze juin, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 07 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absent : Marc COUSSEAU

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

DELIBERATION 22-12062023-4 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 2023

Le maire présente les demandes de subventions reçues par la mairie.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote les subventions suivantes pour 2023 :

| Organismes subventionnés | Vote 2023 |
|---|-----------------|
| Société Chasse Chéniers | 110,00 |
| Mieux Vivre - Aide à domicile St Gaultier | 100,00 |
| FCMO St Benoit | 420,00 |
| La Truite de l'Abloux | 120,00 |
| ANACR St Benoit | 100,00 |
| AFR - Sacierges - Roussines | 350,00 |
| Resto du Cœur | 100,00 |
| Comité de soutien gare Argenton | 50,00 |
| ADMR Châteauroux | 200,00 |
| | |
| Total alloué | 1 550,00 |

Le subventionnement d'autres associations reste en attente de compléments d'information et sera soumis à vote lors d'un prochain conseil municipal.

Le mercredi 13 juin 2023
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance
Bérénice LAMOUREUX



De la réception en sous-préfecture
Le : 15 juin 2023
Publié, affiché ou notifié le 15 juin 2023

